



École du Grand-Boisé

135, chemin Scott, Chelsea

Québec, J9B 1R6

Tél. : 819-503-8807

Télé. : 819-827-3722

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 12 avril 2023

18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présents

Président : Éric Couture

Vice-Président : Alexandre Lachapelle

Membres parents : Darlene Lapointe, Chantal Marleau-Patry, Elaine Biron

Membres parents substitués : Perrine Guérout

Membre personnel enseignant : Lucie Cyr, Nancy Arcand, Suzanne Gonthier

Membre personnel du SDG : Rachel Hébert

Représentantes OPP : Perrine Guérout et Jana Régimbal

Membre de la Fondation du Grand-Boisé: Gilbert Couture

Direction : Line Sévigny

Absents

Vice-Président : Alexandre Lachapelle

Membres parents absents : Jonathan Larocque, Etsé Dogbey

Membre du personnel enseignant absent : Chantal Guénette

Direction adjointe absente: Caroline Chauvin

1. Préliminaires

1.1 Présences et ouverture de la séance

Éric Couture ouvre la séance à 18h33 et souhaite la bienvenue aux participants à cette rencontre virtuelle du Conseil d'Établissement.

1.2 Vérification du Quorum

M. Éric Couture constate qu'il y a Quorum.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour est faite par M. Éric Couture. Aucune modification n'est apportée.

Proposé par Mme Darlene Lapointe et appuyé par Mme Chantal Marleau-Patry.

CE-20230412-01 Adoptée à l'unanimité

1.4 Adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2023

Le nom de Mme Perrine Guérout sera ajouté en tant que membre parent substitut présent à la réunion du 1^{er} février 2023.

Proposé par Mme Lucie Cyr et appuyé par Mme Darlene Lapointe.

1.5 Suivis au procès-verbal du 1^{er} février 2023

Aucun suivi n'est discuté.

1.6 Période d'intervention du public

Mme Lara Shine prend la parole pour demander au Conseil de bien vouloir considérer sa requête en changement d'horaire pour le début et la fin des cours à l'école. Elle indique qu'elle-même et d'autres parents considèrent que le début des cours à l'école à 7h55 est trop tôt au détriment de la santé des enfants et de l'organisation de certaines familles. Elle propose un report du début des cours vers 8h15. Mr Éric Couture note que la décision de l'horaire des cours n'appartient pas à l'école (direction ou CÉ), mais est prise par la CSSPO en prenant en compte l'avis des employés de l'école et les possibilités de transport scolaire.

Il est convenu que Mme Line Sévigny contacte la CSSPO pour connaître les démarches à suivre pour donner suite à une telle requête : questionnaire à tous les parents, consultation du personnel, etc...

2. **Adoption et approbation**

2.1 Fonds à destination spéciale (art. 94)

Mme Line Sévigny présente le document détaillant le budget du fonds à destination spéciale. Elle note qu'il n'y a aucun changement à rapporter depuis le CÉ du 1^{er} février.

Mr Éric Couture note que les fonds relatifs à l'érablière n'ont pas encore été transférés à la Fondation.

Proposé par Mme Elaine Biron et appuyé par Mme Darlene Lapointe.

2.2 Listes des frais chargés aux parents (art. 7)

Mme Line Sévigny explique que l'école est en droit de charger des frais scolaires aux parents, mais que ces frais sont encadrés. Pour l'année scolaire 2023-2024, il est possible d'appliquer une indexation de 5.20% au frais demandés de cette année.

Mme Sévigny présente les frais proposés pour 2023-2024 :

- L'agenda sera facturé \$ 10.50 (au lieu de \$ 10)
- Les frais de reproduction passeront à \$ 26 (au lieu de \$ 25)
- Sorties et activités non obligatoires : Cette année \$ 20 ont été demandés aux parents, il serait possible de demander \$ 40 l'an prochain, mais il est proposé de limiter cette augmentation à \$ 35. Cette augmentation substantielle est due aux frais d'autobus qui ont quasiment doublé et qui rendent les sorties beaucoup plus coûteuses.
- Le montant des frais de surveillance du dîner n'est pas encore connu, mais il est imposé par la CSSPO sans consultation du CÉ.

2.2.1 Listes des effets scolaires et cahiers d'activités

Aucun changement dans les listes d'effets scolaires pour tous les niveaux.

Aucun changement en ce qui concerne les cahiers d'activités pour les : 1^{res}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années.

Pour les 4^e années, Mme Suzanne Gonthier note que les enseignants proposent le retour à l'ancienne collection qui est plus en lien avec le programme enseigné et considérée comme apportant une meilleure

préparation pour les examens de fin d'année. Ce changement n'engendre pas de coût puisque la collection actuelle avait été payée pour un an seulement.

Proposé par Mme Chantal Marleau-Patry et appuyé par Mme Darlene Lapointe.

CE-20230412-04 Approuvé à l'unanimité

2.3 Date de l'assemblée générale 2023-2024

Mme Sévigny propose que la prochaine assemblée générale se tienne le 5 septembre 2023 à 18h30 dans le gymnase de l'école.

Proposé par M. Éric Couture et appuyé par Mme Suzanne Gonthier.

CE-20230412-05 Approuvé à l'unanimité

2.4 Demande de fermeture du Service de Garde en 2023-2024

Mme Rachel Hébert demande l'autorisation de fermeture du Service de Garde durant les journées pédagogiques suivantes :

- 24-25-28-29-30 août 2023 avant la reprise des cours pour la nouvelle année scolaire,
- 8 janvier 2024 afin de pouvoir organiser une journée de formation et de rencontre d'équipe du SDG,
- 4-5-6-7-8 mars 2024 durant la semaine de relâche.

Proposé par Mme Darlene Lapointe et appuyé par Mme Nancy Arcand.

CE-20230412-06 Approuvé à l'unanimité

2.5 Approbation des règles de fonctionnement du Service de Garde 2023-2024

Mmes Line Sévigny et Rachel Hébert présentent le document 'Règle de fonctionnement du Service de Garde - La chanterelle – 2023-2024'. Elles notent que la CSSPO a décidé d'établir des règles uniformes pour tous les services de garde du Centre de Service et pour ce faire a pris comme modèle le document conçu par Rachel Hébert du Service de Garde de la Chanterelle. Ce document est donc une nouveauté pour beaucoup d'écoles de la CSSPO, mais non pour la nôtre puisqu'un document similaire a toujours été en vigueur au Grand-Boisé.

Proposé par M. Éric Couture et appuyé par Mme Nancy Arcand.

CE-20230412-07 Approuvé à l'unanimité

3. Mot de la directrice

3.1 Nouvelles récentes

Mme Line Sévigny informe le Conseil d'Établissement des nouvelles suivantes :

- Le dessin d'Olivia Taschereau a été sélectionné pour figurer sur les futures bouteilles de sirop d'érable produites par notre érablière.
- Les spectacles d'art dramatique se poursuivent et sont présentés en mode hybride aux parents (virtuel et présentiel).
- Le temps des sucres se termine ce jour. Un remerciement spécial à Mme Suzanne Gonthier dont la classe de 4^e a accueilli deux classes d'accueil de l'école Notre-Dame afin de leur faire découvrir notre érablière et les joies du temps des sucres. Mme Gonthier indique que ce sont 32 élèves de 6 à 11 ans nouveaux arrivants au Canada qui ont eu l'opportunité de découvrir cette partie importante du patrimoine québécois. Chaque élève de la classe de Mme Gonthier a été jumelé à 1 ou 2 élèves de Notre-Dame pour le déroulement des activités autour du temps des sucres merveilleusement organisées par Mme Dounia Dussault.

- Sincères remerciements à Mme Rachel Hébert et au Conseil des élèves qui rendent l'école si vivante grâce à toutes les activités organisées chaque semaine.
- Les 6 tables de pique-nique ainsi que les cibles en bois pour le lancer de boules de neige, commandés aux élèves du Centre de formation professionnel Asticou ont été livrés et installés près de l'érablière.
- À date, 496 élèves sont inscrits à notre école pour la prochaine année scolaire et se répartissent comme suit : 4 classes de préscolaires, 3 classes de 1^{re}, 2^e, 3^e, 5^e et 6^e années, 2 classes de 4^e année et 1 classe multicycle 1^{ère}-2^{ème} années. Le contingent de 5^e année dépasse pour le moment la capacité d'accueil de l'école, un appel au volontariat pour le déplacement d'élèves vers d'autres écoles est possible si aucune autre solution n'est trouvée. Mem Sévigny rappelle que les informations mentionnées ce jour sont sujettes à évolution jusque peu de temps avant la rentrée. En réponse à une question de Mme Marleau-Patry, Mme Sévigny indique que la capacité maximale de l'école est de 600 élèves.
- Mme Sévigny indique qu'elle quittera ses fonctions de Directrice au sein de notre école en novembre 2022 pour prendre le poste de Directrice à l'école des Cavaliers. Elle fait part de sa tristesse de quitter notre école plus rapidement qu'elle ne l'avait envisagé de prime abord. Elle assure le CÉ qu'elle reste engagée dans son poste actuel jusqu'à son départ. Mme Caroline Saumure a été nommée par la CSSPO pour la remplacer.
- L'école du Grand-Boisé recevant plus de 500 élèves, elle ouvre droit à un poste de direction adjointe à plein temps. L'an dernier seulement un mi-temps fut attribué à notre école et Mme Caroline Chauvin avait donc pris ses fonctions cette année. La CSSPO a décidé d'attribuer le poste généré par notre école à d'autres établissements pour l'année 2023-2024 supprimant de facto le mi-temps de Mme Chauvin. Mme Perrine Guérout note son étonnement dans la mesure où notre école vivra une année charnière l'an prochain et surtout du fait que les raisons motivant le retrait de ce poste à notre école sont opaques pour le CÉ, il ne nous ait nullement expliqué quels sont les critères d'attribution et dans quelle mesure Grand-Boisé pourrait se voir réattribuer ce poste dont la mission est jugée critique par le gouvernement du Québec dans les écoles de plus de 500 élèves.
- Notre secrétaire, Mme Nancy Dugas étant en arrêt jusque fin mai, la CSSPO nous enverra du soutien avec de l'aide pour le secrétariat les mercredis, jeudis et vendredis.
- Finalement il est noté que le personnel enseignant par le biais de ses syndicats entre en négociation prochainement.

3.2 Projet éducatif (art.75)

Mme Line Sévigny rapporte que seulement 26 employés sur les 60 de notre école ont répondu au questionnaire, mais que ces 26 réponses sont riches de contenu. De plus 142 parents ont répondu, ce qui représente 191 enfants. Une participation qui reste faible malgré l'intérêt de beaucoup des réponses.

Mme Sévigny note aussi que 96% des élèves adorent venir à l'école et s'y sentent en sécurité.

Le comité se rencontrera fin avril pour commencer à définir les objectifs du projet qui doit être finalisé d'ici décembre 2023. Les orientations restent axées sur : la réussite, le climat sain et sécuritaire et les élèves ayant des besoins particuliers (EHDA).

4. **Mot des représentants**

4.1 Mot du président de la Fondation du Grand-Boisé

M. Gilbert Couture rapporte que la fondation a tenu récemment sa 4^e rencontre depuis le début de l'année scolaire et que les discussions se sont concentrées jusqu'à présent sur les objectifs, le mandat et le fonctionnement de la Fondation.

Les premières demandes de projets ont été examinées et approuvées. Mr Gilbert Couture rappelle que cette année la date de soumission est exceptionnellement prolongée jusque le 15 mai 2023 pour des projets qui doivent être réalisés d'ici le 15 octobre 2023 au plus tard.

4.2 Mot de la représentante au comité de parents du CSSPO

M. Etsé Dogbey

Bonjour,

J'espère que vous allez bien. Je ne pourrai pas assister à la réunion du conseil d'établissement (CÉ) pour des raisons indépendantes de ma volonté. Ci-dessous quelques lignes sur « *Mots du représentant au comité des parents du CSSPO* »:

- La dernière rencontre a eu lieu le 21 février 2023.
- La première partie de la réunion était consacrée à la présentation sur l'état d'avancement des travaux du plan d'engagement vers la réussite des élèves (PEVR).
 - Présentation du document de travail PEVR 2023-2027 (Par Cabinet Raymond Chabot).
 - Mai 2023 – Élaboration du PEVR, suivra le plan d'action.
 - Tiendra compte du contexte actuel pour déterminer les enjeux, les orientations et les objectifs.
 - Enjeux : réussite éducative, gouvernance, etc.
- La deuxième partie de la rencontre s'est déroulée comme d'habitude avec:
 - Mots de la Directrice générale qui a fourni les informations suivantes :
 - ✓ Dans le cadre des négociations des conventions collectives, des moyens de pression sont attendus et les CÉ seront sollicités pour des soutiens. Cependant, il est important que les CÉ se limitent à leur mandat.
 - ✓ Les nouvelles sont rassurantes en ce qui concerne la violence dans les écoles; chaque école dispose maintenant d'un plan de lutte contre la violence.
 - ✓ L'échéancier pour la phase de livraison de l'école secondaire Mont-Bleu a par ailleurs été révisé.
- D'autres sujets abordés étaient :
 - Le référentiel en douance.
 - Le projet de modification du sigle EHDAA pour supprimer le terme « *Handicapé* » qui serait très réducteur et parler plutôt de « *élèves à besoins particuliers* »

Etsé

4.3 Mot de la représentante de L'OPP

Mme Perrine Guérault informe le CÉ que les bénévoles de l'érablière assureront la corvée de fermeture de la saison le 22 avril 2023. Elle note aussi que la saison de mini-basket touche à sa fin et que les équipes sont actuellement en tournoi de la RSEQ.

Mme Jana Regimbal ajoute que l'OPP s'associe cette année encore avec la Ferme l'Éco des Champs à Gatineau pour vendre des éco mini-serres (ces serres sont des produits sains, biologiques, sans pesticides ni engrais chimiques, cultivés dans le respect de l'environnement) afin de récolter des fonds pour le laboratoire créatif de l'école.

4.4 Mot du personnel enseignant

Mme Suzanne Gonthier félicite Mme Rachel Hébert et le conseil étudiant pour toutes leurs initiatives qui enrichissent la vie de l'école.

Mme Gonthier souligne aussi la belle initiative menée en 6^e année afin de préparer les élèves aux défis de l'entrée au secondaire. De nombreux ateliers gérés par des membres du personnel et des parents ont permis aux élèves de se familiariser avec la pratique des casiers, des cadenas, des déplacements, mais aussi de recevoir des enseignements 'à la manière de' ceux du secondaire. Ces pratiques ont été un grand succès auprès de tous.

Mme Nancy Arcand remercie l'OPP pour l'aide apporté avec le ramassage du compost au sein de l'école. De plus Mme Arcand souligne le grand succès de l'intervention de l'auteur Simon Boulrice qui a offert aux élèves une belle conférence pleine de motivation, de ressources et d'inspiration.

Mmes Arcand et Gonthier notent que l'annonce du départ de Line Sévigny à la direction de l'école a été vécue comme un grand choc par le personnel enseignant qui apprécie son travail et ses qualités humaines.

4.5 Mot de la représentante du service de garde

Mme Rachel Hébert fait rapport des informations suivantes :

- L'inscription au service de garde pour l'année 2023-2024 est désormais ouverte se fait via le portail mosaik jusqu'au 26 avril.
- Les 6e années ont récemment mis sur pied un certain nombre d'activités parascolaires sur le temps du dîner, notamment un club 'donjons et dragons' supervisé par des parents une fois par semaine et un club d'échec animé par deux étudiants du CEGEP ainsi qu'un club d'art animé par un parent.
- La prochaine journée pédagogique aura lieu le 21 avril et célébrera le jour de la terre.
- La journée pédagogique suivante sera le 5 mai et le club Fy viendra animer une initiation à l'art du poi.
- Il est noté que le personnel du service de garde rentre prochainement en période de négociation collective.
- Mme Hébert note qu'elle aussi a été extrêmement touchée par l'annonce du départ de LineSévigny.

5. **Dossiers**

Aucun

6. **Varia**

Aucun

7. **Correspondance**

Aucune

8. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h13.

Proposé par Mme Nancy Arcand et appuyé par Mme Chantal Marleau-Patry.

CE-20230412-08 Adopté à l'unanimité

Éric Couture
Président

Line Sévigny
Directrice

Perrine Guérault
Secrétaire